PONTRIEUX

Envoyé en préfecture le 17/06/2026
Reçu en préfecture le 17/06/2026
Publié le
ID : 022-212202501-20260617-04062026_1-DE

Département des Côtes d'Armor

VILLE de PONTRIEUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six, **le 5 JUIN 2026 à** 18 H 30, le Conseil Municipal de la Ville de PONTRIEUX, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de **Monsieur le Maire, Anthony LE GOAZIOU.**

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 14

Nombre de votants : 15

ETAIENT PRESENTS : LE GOAZIOU Anthony, PICHOT Pierre, IZEM Zora, COSQUER Parick, PERSON Béatrice, HERVE Inès, HOLLEY Fabrice, LESNE Jean-Luc, LEPETZ Sébastien, , PICARD Marie, DRONNE Anne, VILLECROZE Philippe, CAPMARTY Ivan, HOUSSARD Patrick

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR: LEDUC Marie a donné pouvoir à IZEM Zora

Secrétaire de Séance : DRONNE Anne

Assistait également à la réunion :Angélique LACHE, Directrice Générale des Services

Date d'envoi des convocations : 1er/06 /2026

*****

DELIBERATION N°04/06/2026_ REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2121-8 ;

Vu l'installation du Conseil Municipal en date du 20 mars 2026 ;

Considérant la nécessité de préciser les modalités de fonctionnement du Conseil Municipal, notamment en ce qui concerne l'organisation des séances, la tenue des débats, les droits des conseillers municipaux et les conditions d'expression des groupes ;

Considérant le projet de règlement intérieur annexé à la présente délibération ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

- **APPROUVE** le règlement intérieur du Conseil Municipal de la Commune tel qu'annexé à la présente délibération

Envoyé en préfecture le 17/06/2026
Reçu en préfecture le 17/06/2026
Publié le
ID : 022-212202501-20260617-04062026_1-DE

- **PRECISE** que ce règlement en vigueur entrera en vigueur à compter de son adoption et s'appliquera pour toute la durée du mandat municipal en cours

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à prendre toutes dispositions nécessaires à l'exécution de la présente délibération

Délibéré et adopté en séance lesdits jours, mois et an.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Anthony LE GOAZIOU

MAIRIE DE PONTRIEUX (Côtes-d'Armor)